

# GAROFO

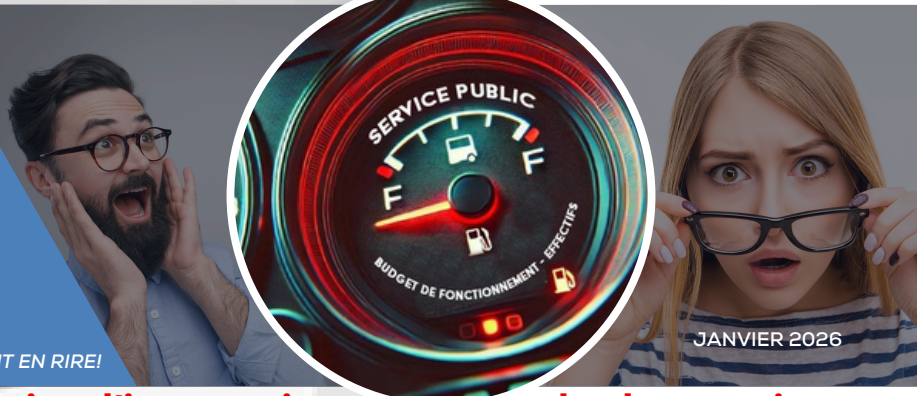
QUAND LA RÉALITÉ SE  
RAPPROCHE DE LA  
CARICATURE...AUTANT EN RIRE!



EDITION DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2026



**LA REVUE**  
**SATIRIQUE DE LA**  
**SYNDIC'ATTITUDE:**  
**RIEN N'EST VRAI ...**  
**SAUF L'ESSENTIEL!!**



## Période de services votés : un projet d'instruction pour appeler les services de l'État à "rationaliser les usages physiologiques non essentiels"

Dans le cadre de la période de services votés actuellement en vigueur, une instruction interne en cours de préparation à l'attention aux directeurs d'administration centrale et territoriale inviterait les services de l'État à renforcer la justification du caractère strictement indispensable de chaque dépense concourant au fonctionnement du service public. Un projet d'instruction que GaroFO a pu consulter détaille plusieurs mesures opérationnelles visant à garantir la soutenabilité budgétaire jusqu'à l'adoption d'une loi de finances.



### Une interprétation "rigoureuse et responsable" du principe d'indispensabilité

Selon ce document de travail, l'exigence de justification ne saurait se limiter aux dépenses "classiques" (informatique, déplacements, fournitures), mais doit s'étendre à l'ensemble des consommations courantes, y compris celles relevant de la vie quotidienne des agents.

« La période de services votés impose une lecture exigeante du besoin réel. Toute dépense non directement corrélée à l'acte administratif doit être interrogée. » — extrait du projet d'instruction

### Rationnement du papier toilette et recyclage administratif

Parmi les mesures évoquées :

- Rationnement du papier toilette, avec un objectif de réduction de 30 à 50 % des volumes consommés par agent
- Réutilisation des courriers administratifs présentant un vice de forme (absence de signature préfectorale, paraphe manquant), voire des versions papier des codes de l'Urbanisme et de l'Environnement désormais visés par des dérogations généralisées.

Un haut fonctionnaire interrogé souligne que « le papier est une ressource stratégique, dont l'usage doit être aligné avec la réalité budgétaire du pays ».

### Une généralisation envisagée

Le document précise que ces orientations pourraient être étendues à d'autres versants de la fonction publique si les résultats sont jugés concluants.

« La modernisation de l'action publique passe par une approche globale, rationnelle et responsable. »

**NOTA: DANS CET ARTICLE, RIEN N'EST VRAI SAUF L'ESSENTIEL!!**

### Télétravail et limitation des "déplacements physiologiques"

L'instruction encouragerait également le recours accru au télétravail, présenté comme un double levier :

- réduction des charges immobilières et de fonctionnement
- diminution des "déplacements internes non productifs"

« Le travail à domicile permet une gestion plus individualisée des contraintes biologiques, sans impact sur le collectif de travail. » — source proche du dossier

### Restaurants administratifs : des menus "sobres et responsables"

Autre axe évoqué : la restauration collective.

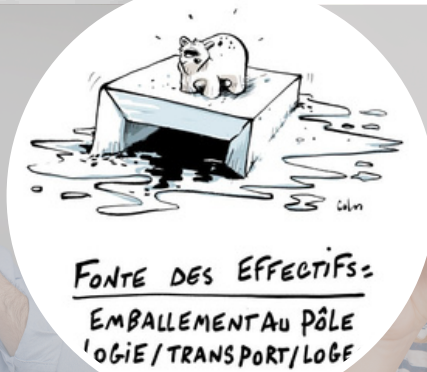
Le document recommande l'intégration, à titre expérimental, de menus privilégiant des aliments "à digestion lente", permettant de limiter les besoins physiologiques durant le temps de travail.

Sont cités : riz blanc, banane, carotte cuite, compote de pomme, « Une alimentation adaptée contribue à la continuité du service public. »

### "Se retenir, c'est aussi servir la République"

Enfin, le projet d'instruction appelle à une pédagogie managériale auprès des agents, afin de promouvoir une responsabilisation individuelle. « Dans un contexte budgétaire contraint, chacun doit interroger ses usages. La retenue peut devenir un acte civique. ». Un module de sensibilisation pourrait être proposé, soulignant que « la République repose aussi sur la capacité de ses serviteurs à faire preuve de discipline, y compris corporelle ».





## Ministère de l'Écologie : après plusieurs semaines de recherches, la ministre finalement localisée à l'entrée de son propre ministère

Depuis sa prise de fonction au ministère de l'Écologie, se distingue par une extrême discrétion dans le débat public, les médias et le dialogue social interne.

Une réserve telle que certains observateurs en étaient venus à s'interroger sur la réalité même de son existence institutionnelle.

La rédaction de GoraFO est aujourd'hui en mesure d'en révéler la raison.



### Une présence entravée par des difficultés d'accès physique

Selon plusieurs sources concordantes, la ministre aurait tenté à de multiples reprises d'accéder au siège de son ministère, l'Hôtel de Roquelaure, sans succès.

En cause : les équipes de sécurité, manifestement non informées de sa nomination, l'auraient systématiquement refoulée, faute de badge valide et de reconnaissance visuelle suffisante.

« Elle ne figurait pas sur la liste. » — source sécuritaire

A leu décharge, le rythme de renouvellement des ministres de l'écologie depuis 15 ans ne facilite pas leur travail !

Certains laissent encore rentrer Jean-Louis Borloo pensant qu'il est encore aux affaires...

Une discrétion devenue contrainte logistique. Cette situation expliquerait l'absence prolongée de la ministre dans les instances de pilotage, les réunions de dialogue social et les prises de parole publiques.

« Il est compliqué d'animer un ministère quand on ne peut pas franchir le hall d'entrée. » — proche du dossier

Plusieurs tentatives d'identification verbale auraient échoué, la fonction ministérielle n'étant pas considérée comme une pièce justificative suffisante.

### Attribution d'un badge temporaire

Sur présentation de ce document, la ministre se serait vu délivrer un badge temporaire d'accès à l'Hôtel de Roquelaure, valable 48 heures et renouvelable sous conditions.

« Le temps que la situation administrative, budgétaire et politique se stabilise. »

Une procédure de badge définitif serait désormais à l'étude, sous réserve de confirmation formelle de l'information par voie réglementaire.

### Une clarification attendue

Interrogé, l'entourage du ministère assure que « tout est désormais rentré dans l'ordre », tout en précisant que « des ajustements organisationnels pourraient être nécessaires afin d'éviter toute confusion à l'avenir ».

La ministre devrait ainsi pouvoir prochainement entrer dans son ministère sans justification écrite, une avancée saluée comme « significative et qui constitue une grande victoire pour l'Ecologie en France ».

### Une reconnaissance obtenue par voie hiérarchique exceptionnelle

Après plusieurs semaines de démarches qualifiées de « particulièrement infructueuses », Mme Barbut serait parvenue à obtenir le numéro de téléphone portable du Premier ministre.

Celui-ci aurait immédiatement réagi en signant une attestation sur l'honneur, certifiant que

« Mme Barbut est bien ministre et agit en cette qualité ».

**NOTA: DANS CET ARTICLE,  
RIEN N'EST VRAI SAUF  
L'ESSENTIEL!!**



## Après l'extension de leurs pouvoirs, les préfets en quête de nouveaux horizons revendicatifs

À la suite des récentes évolutions statutaires et réglementaires renforçant significativement leur autorité sur les services et opérateurs de l'État, le corps préfectoral traverserait une phase qualifiée en interne de « creux post-réforme ». Selon les résultats d'une enquête interne conduite par l'Association du corps préfectoral, de nombreux préfets exprimeraient aujourd'hui le besoin de nouveaux défis structurants, afin de maintenir un niveau d'engagement compatible avec l'importance de leurs responsabilités.



### Une "dépression d'après-victoire" désormais documentée

L'enquête, menée auprès d'un échantillon représentatif du réseau préfectoral, évoque un sentiment diffus de vide stratégique. « Avoir obtenu autant d'avancées en si peu de temps interroge sur la suite du parcours. » — extrait de la synthèse

Les répondants soulignent que le renforcement de leurs prérogatives sur les politiques ministérielles, les services déconcentrés et les opérateurs de l'État a pu générer un sentiment d'achèvement prématuré.

### Mesure pragmatique : renforcer la présence préfectorale au quotidien

Parmi les propositions jugées « immédiatement opérationnelles », plusieurs mesures visent à consolider le lien hiérarchique et symbolique entre les agents de l'État et leur représentant territorial. Sont notamment évoquées :

- l'obligation pour chaque agent d'afficher, dans son bureau comme sur son lieu de télétravail, le cadre officiel de la photographie de son préfet,
- l'instauration d'un minimum de deux interactions quotidiennes (likes, partages) sur le compte LinkedIn institutionnel du préfet.

« La reconnaissance hiérarchique passe aussi par la visibilité numérique. ».

### Des pistes réglementaires "innovantes"

Certaines propositions relèvent d'un niveau réglementaire plus ambitieux. Un projet de décret évoque ainsi la capacité reconnue aux préfets de marcher sur l'eau, compétence jugée particulièrement utile dans le cadre de la gestion des crises inondation.

« Cela permettrait d'intervenir rapidement sur le terrain sans dégrader les bas de pantalon, tout en maintenant une posture d'autorité. ». La mesure est présentée comme une simplification logistique et non comme un symbole.

### Une évolution législative pour garantir la continuité de l'État

L'enquête identifie également une revendication de nature législative :

conférer à tout titulaire de l'emploi fonctionnel de préfet un caractère d'immortalité, afin de garantir « la continuité et la permanence de la parole de l'État sur les territoires ».

« La rotation des préfets nuit parfois à la lisibilité de l'action publique. L'immortalité permettrait de stabiliser durablement les politiques locales. » Cette mesure s'inscrirait dans une logique de long terme, en cohérence avec les enjeux de mémoire administrative et de résilience territoriale.

### L'exécutif ne ferme aucune porte

Interrogé sur ces pistes, l'exécutif rappelle que « toute évolution se fera dans le respect des équilibres institutionnels », sans exclure toutefois « d'examiner avec attention les propositions du corps préfectoral » reconnaissant toutefois « la potentielle difficulté pour intégrer l'immortalité dans le Code Général de la Fonction Publique ».

**NOTA: DANS CET ARTICLE,  
RIEN N'EST VRAI SAUF  
L'ESSENTIEL!!**





## Décentralisation routière : une note confidentielle évoque un "levier défensif passif" en cas de conflit à l'horizon 2035

Alors que les experts peinent à identifier une justification technique ou fonctionnelle au projet de transfert intégral des routes nationales vers les départements, la rédaction de GaroFO a pu consulter une note confidentielle émanant du service de défense du gouvernement, étudiant différents scénarios de menaces hybrides à l'horizon 2035, dont celui d'une progression militaire hostile sur le territoire national. Une note qui se conclut par la mention « l'alignement fortuit entre réforme territoriale et intérêts défensifs constitue une opportunité stratégique qu'il serait dommage d'ignorer ».



### Une hypothèse stratégique "non cinétique"

Classée "diffusion strictement limitée", cette note de prospective analyse les vulnérabilités structurelles du territoire en cas d'invasion terrestre, notamment par une force disposant de capacités lourdes mécanisées, explicitement comparée à celles de l'armée russe.

« La défense du territoire ne repose pas uniquement sur la dissuasion active. Les contraintes logistiques constituent un facteur déterminant du ralentissement d'une force ennemie. »— extrait de la note

### La dégradation du réseau comme outil de ralentissement

Parmi les mesures identifiées comme "structurellement efficaces", la note évoque la possibilité d'accélérer la dégradation du réseau routier structurant, afin de limiter la mobilité d'unités lourdes. Cette stratégie passerait notamment par :

- le transfert intégral des routes nationales aux départements, y compris les axes à fort trafic,
- la suppression de toute compétence technique nationale, jugée incompatible avec une dégradation différenciée du réseau,
- la poursuite de la fragmentation de l'ingénierie publique.

« Une gestion locale, sous contrainte budgétaire forte, favorise mécaniquement l'apparition de limitations de tonnage, de fermetures préventives et de restrictions de circulation. ».

### Ponts et ouvrages d'art : des "verrous passifs"

La note souligne l'intérêt particulier des ouvrages d'art comme points de friction logistique. « La réduction progressive du tonnage admissible sur les ponts constitue un moyen passif mais efficace de ralentissement d'une force mécanisée, sans recours à des destructions actives. »

### Ingénierie publique : une centralisation contre-productive

Le document remet en cause l'existence même d'une ingénierie publique nationale, estimant qu'elle maintient artificiellement la capacité portante des infrastructures, réduit l'imprévisibilité du réseau.

Un expert du sujet associé à la rédaction de cette note nous confit avoir posé la question du rôle de l'ingénierie publique pour reconstruire les infrastructures de la Nation après la fin de la guerre. Réponse du politique : « On verra ça à la libération. »

### Agents : une "contribution involontaire à l'effort de défense"

Concernant les agents des DIR, des DREAL et des opérateurs techniques comme le Cerema, la note adopte une approche qualifiée de "fonctionnelle". « La perte de compétences nationales n'est pas un dommage collatéral, mais un paramètre assumé de la stratégie. ». La mobilité forcée, l

### Une stratégie déjà engagée depuis 2007

Le document rappelle que la dégradation progressive du réseau routier français, amorcée depuis les vagues successives de transferts engagées à partir de 2007, a déjà produit des effets mesurables (déclassement du réseau français dans les comparaisons internationales, morcellement des compétences et formations techniques,

**NOTA: DANS CET ARTICLE,  
RIEN N'EST VRAI SAUF  
L'ESSENTIEL!!**

## PERMIS DE CONDUIRE : TROP D'ÉCHECS AU PERMIS ? ALORS SUPPRIMONS... LES ERREURS !

QUAND LA RÉALITÉ SE RAPPROCHE DE LA CARICATURE...AUTANT EN RIRE!



MARS 2026

Face à l'allongement des délais d'accès à l'examen du permis de conduire, l'exécutif réfléchit à une simplification des modalités d'évaluation, incluant la possible disparition de certaines erreurs éliminatoires.

Une piste présentée comme "pragmatique" pour fluidifier l'accès au permis, dans un contexte de tension persistante sur les capacités d'examen.



### Une réponse "structurelle" à la pénurie de créneaux

Selon une source proche du dossier, la priorité du gouvernement reste la réduction rapide des délais d'attente. « L'enjeu principal n'est pas le volume de compétences évaluées, mais la fluidité du parcours candidat. ». Plutôt que d'augmenter significativement les effectifs d'inspecteurs — option jugée "structurellement lente et coûteuse" — l'hypothèse d'un allègement du référentiel d'évaluation est désormais étudiée.

### Des erreurs "à recontextualiser"

Le document de travail évoque la nécessité de "revisiter la notion d'erreur éliminatoire", certaines fautes étant considérées comme disproportionnellement pénalisantes au regard de l'objectif d'accès à la mobilité. « Une erreur ponctuelle ne saurait résumer le potentiel global de conduite d'un candidat. »

Parmi les pistes évoquées :

- requalification de certaines fautes critiques en "axes de progression différée" (STOP non marqués mais avec le sourire, sens interdits en marche arrière en prenant soin de klaxonner, feux rouges grillés à la condition d'ouvrir les fenêtres et de crier « attention je passe quand même », utilisation du portable en conduisant si c'est avec les doigts croisés pour invoquer la chance,...)
- développement d'une approche plus inclusive de la trajectoire routière (laisser sa chance au jeune conducteur en le plaçant dans la jungle de la circulation routière sans discrimination de niveau, les plus forts survivront!)
- meilleure prise en compte du stress situationnel d'examen (ajout d'une mission de massage relaxant dans la fiche de poste des inspecteurs du permis).

### Une sécurité routière déjà sous tension

Cette réflexion intervient alors que plusieurs indicateurs de sécurité routière demeurent orientés défavorablement.

Un élément que l'exécutif invite toutefois à "replacer dans une vision globale de la mobilité".

« L'accès au permis constitue aussi un facteur d'insertion sociale qu'il convient de ne pas sous-estimer, en tout cas pour les jeunes conducteurs qui survivent à leurs premiers mois d'exercice »

### Le recrutement d'inspecteurs jugé "non prioritaire à court terme"

Interrogé sur la possibilité d'augmenter le nombre d'inspecteurs du permis de conduire, l'entourage gouvernemental évoque une piste "connue mais peu agile". « Le renforcement des effectifs répond à une logique quantitative classique. Cela pourrait marcher mais la modernisation suppose d'explorer d'autres leviers. »

Une approche qui privilégie donc l'adaptation de l'examen à la capacité existante, plutôt que l'inverse.

### Une concertation annoncée

Le gouvernement assure qu'une phase de concertation sera engagée "le moment venu", une fois les grandes orientations stabilisées.

En attendant, les travaux se poursuivent pour identifier les marges de simplification mobilisables rapidement, afin de réduire les délais d'accès à l'examen. Sachant que cette évolution ne serait qu'un premier pas vers une réforme plus structurante permettant aux candidats d'obtenir le permis de conduire par auto-évaluation sur une version en cours de développement de Gran-Turismo@interieur.gouv.fr.

**NOTA: DANS CET ARTICLE,  
RIEN N'EST VRAI SAUF  
L'ESSENTIEL!!**